FICHE D'INSCRIPTION – ZUMBA

PARTICIPANT(E)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Téléphone :

E-mail :

Adresse :

Je suis majeur(e). Je suis mineur(e).

RESPONSABLE LÉGAL – SI LE/LA PARTICIPANT(E) EST MINEUR(E)

Nom : Prénom :

Téléphone : E-mail :

EN CAS D'URGENCE

Personne à contacter : Téléphone :

J'autorise l'association à contacter cette personne et, si nécessaire, les services de secours en cas d'urgence.

SANTÉ & PRATIQUE DE LA ZUMBA

La Zumba est une activité physique sollicitant notamment les capacités cardiovasculaires, musculaires et articulaires.
Le/la participant(e) est invité(e) à respecter ses limites et à signaler toute difficulté pendant la séance.

Participant majeur : je déclare ne pas avoir connaissance d'une contre-indication à la pratique.

Participant mineur : en tant que responsable légal, je confirme avoir vérifié son aptitude à pratiquer.

Informations particulières à porter à la connaissance de l'intervenant(e) (facultatif) :

DROIT À L'IMAGE

Des photos ou vidéos peuvent être réalisées lors des activités. J'autorise Elles en équiLibre à utiliser gratuitement l'image du/de la participant(e) pour présenter et promouvoir ses activités.

OUI NON

Cette autorisation peut être retirée pour les utilisations futures en contactant l'association.

ENGAGEMENT & AUTORISATION

Je confirme l'inscription au cours de Zumba proposé par Elles en équiLibre.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Je certifie exactes les informations renseignées dans cette fiche.

Si le/la participant(e) est mineur(e), je l'autorise à participer aux cours de Zumba.

Fait à : Le :

Nom du signataire : Signature :

ZUMBA – INFORMATIONS & AUTORISATIONS

POUR LES PARTICIPANT(E)S MINEUR(E)S

Le responsable légal doit s'assurer que l'enfant peut pratiquer l'activité physique proposée.
Lorsque les conditions réglementaires le permettent, le questionnaire de santé peut être utilisé.
Si une réponse nécessite un avis médical, celui-ci doit être obtenu avant la pratique.

J'ai vérifié le questionnaire de santé de mon enfant et n'ai pas identifié de contre-indication connue.

Si nécessaire, j'ai demandé un avis médical avant sa participation.

INFORMATIONS UTILES À L'ENCADREMENT

Facultatif – précisez ici toute information utile :

AUTORISATION DU RESPONSABLE LÉGAL

Je soussigné(e), responsable légal du/de la participant(e) mineur(e) indiqué(e) sur cette fiche,
autorise sa participation aux cours de Zumba organisés par Elles en équiLibre et autorise l'association
à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence, notamment à contacter les services de secours.

Nom et prénom :

Signature :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR – ZUMBA

1. Inscription et séance de découverte

• Une séance de découverte est offerte afin de permettre à toute personne intéressée de découvrir l'activité avant de s'engager.

• Après cette séance de découverte, toute participation régulière nécessite une inscription auprès de l'association.

2. Tarifs et modalités de participation

• Les cours peuvent être suivis à la séance, sous forme de carte de séances ou dans le cadre d'un abonnement annuel, selon les
• formules proposées par l'association.

• Les cartes de séances et les abonnements annuels sont non remboursables une fois souscrits et réglés, y compris en cas
• d'absence, d'abandon de l'activité ou de changement d'avis. Les séances non utilisées ne donnent pas lieu à remboursement.

• Le paiement à la séance est dû pour toute séance effectivement suivie.

• Ces dispositions s'appliquent sous réserve des éventuelles obligations légales contraires.

3. Participants mineurs – responsabilité du responsable légal

• Pour tout participant mineur, l'inscription et la participation sont placées sous la responsabilité de son représentant légal.

• Le responsable légal est responsable de l'enfant avant le début du cours, pendant les temps où il n'est pas pris en charge par
• l'intervenant(e), et dès la fin du cours. Il lui appartient notamment de s'assurer de sa présence et de sa récupération à l'issue de la
• séance.

• Le responsable légal doit informer l'association de toute information utile concernant l'enfant pouvant avoir une incidence sur sa
• participation ou nécessiter une adaptation de la pratique.

• Dans le cadre de la Zumba Family, l'adulte participant reste responsable de son ou de ses enfants pendant toute la durée de la
• séance, sauf prise en charge expressément prévue par l'intervenant(e).

• Un enfant ne doit pas quitter seul le lieu de l'activité sans l'autorisation de son responsable légal et, lorsque nécessaire, sans
• qu'une personne autorisée vienne le récupérer.

4. Ponctualité, absences et départs

• Les participants sont invités à arriver quelques minutes avant le début du cours.

• En cas d'absence, il est recommandé de prévenir l'association ou l'intervenant(e) lorsque cela est possible.

• Pour les mineurs, tout départ anticipé doit être signalé à l'intervenant(e) et, lorsque nécessaire, autorisé par le responsable légal.

5. Tenue et sécurité

• Une tenue adaptée à la pratique sportive et des chaussures propres et adaptées sont demandées.

• Chaque participant doit respecter ses propres limites physiques et signaler toute douleur, malaise ou difficulté à l'intervenant(e).

• Il est recommandé de prévoir une bouteille d'eau et de respecter les consignes de sécurité.

6. Respect des personnes et des locaux

• Les cours doivent se dérouler dans un climat de respect, de bienveillance et de convivialité.

• Les comportements insultants, agressifs, discriminatoires, intimidants ou irrespectueux ne sont pas acceptés.

• Chacun veille au respect du matériel et des locaux mis à disposition.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR – ZUMBA

7. Responsabilité et encadrement

• L'intervenant(e) organise et encadre la séance dans le cadre de ses compétences et des consignes de sécurité applicables.

• Chaque participant reste responsable de son comportement et de l'adaptation de son effort à ses capacités.

• Pour les mineurs, le responsable légal demeure responsable des informations qu'il communique à l'association et des autorisations
• données au titre de la participation de l'enfant.

• En cas de situation d'urgence, l'association ou l'intervenant(e) pourra contacter les services de secours et la personne indiquée lors
• de l'inscription.

8. Photos et vidéos

• Des photographies ou vidéos peuvent être réalisées lors des activités uniquement dans le respect des autorisations recueillies lors
• de l'inscription.

• Le droit à l'image fait l'objet d'une autorisation distincte. Pour un mineur, cette autorisation relève du responsable légal.

9. Annulation ou modification d'un cours

• L'association peut être amenée à annuler, déplacer ou modifier exceptionnellement un cours pour des raisons de sécurité, de
• disponibilité de la salle, de conditions particulières ou de force majeure.

• Lorsque cela est possible, les participants ou responsables légaux sont informés dans les meilleurs délais.

10. Respect du règlement

• Le non-respect du présent règlement peut entraîner un rappel des règles et, en cas de comportement répété ou particulièrement
• grave, une exclusion temporaire ou définitive des activités de l'association, selon les circonstances.

• Le présent règlement pourra être actualisé lorsque cela est nécessaire au bon fonctionnement de l'association.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription aux cours de Zumba implique la prise de connaissance et l'acceptation du présent règlement intérieur.
Pour un participant mineur, le responsable légal accepte également les dispositions relatives aux enfants et à leur encadrement.

SIGNATURE

Nom et prénom : Date :

Signature électronique / nom tapé :

Je confirme avoir lu, compris et accepté le présent règlement intérieur.